



ANNEXES

GLOSSAIRE

RAPPORT DE GESTION
2025

AECA	Association des établissements cantonaux d'assurance
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
CCNC	Caisse cantonale neuchâteloise de compensation
CIREN	Communauté intercantonale de risques éléments naturels
COSTRADIS	Commission stratégique de la défense incendie et des secours
CPCN	Caisse de pension de la fonction publique du canton de Neuchâtel
CSSP	Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers
DCF	Discounted Cash Flow (actualisation des flux de trésorerie)
DETEC	Département fédéral de l'environnement des transports, de l'énergie et de la communication
LAB	Loi sur la préservation et l'assurance des bâtiments
LPDIENS	Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours
OFROU	Office fédéral des routes
POOL	Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques
RALPDIENS	Règlement d'application de la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours
RLAB	Règlement d'exécution de la loi sur la préservation et l'assurance des bâtiments
SIEN	Service informatique de l'Entité neuchâteloise
SIS	Service d'incendie et de secours
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
UIR	Union intercantonale de réassurance

PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ET D'ÉVALUATION

Principes de présentation des comptes

L'ECAP établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des recommandations spécifiques à sa branche (RPC 41).

L'Etablissement gère depuis le 24 mars 2014, date d'entrée en vigueur du RALPDIENS, le fonds des missions de secours. Le compte de résultat n'est pas impacté par cette gestion mais certains comptes au bilan dépendent desdites missions et y font référence.

Le rapport de gestion est conforme à l'art. 9 de la loi sur la préservation et l'assurance des bâtiments (LAB) du 30.08.2016 ainsi qu'à l'art. 6 de son règlement d'exécution (RLAB) du 15.03.2017.

Les comptes ont été présentés suivant le principe comptable de la continuité d'exploitation. Le principe de l'interdiction de compensation entre actif et passif, ainsi qu'entre produits et charges (principe brut) a été respecté. Les comptes annuels répondent au principe de la permanence dans l'évaluation, la présentation et la publication. Ils se basent sur des principes de gestion d'entreprise et donnent une image fidèle de l'état effectif de la fortune, des finances et des produits (true and fair view).

Les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses et arrondis selon les règles en usage dans le commerce, ce qui peut conduire à des différences d'arrondi.

Date de clôture du bilan

L'exercice court du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le bilan est clôturé au 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation repose sur des critères uniformes. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Postes en monnaies étrangères

Les valeurs patrimoniales et les engagements en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de la date de transaction.

Les cours déterminants au 31 décembre s'élèvent à:

		2025	2024
EUR	1	0.9312	0.9395
USD	1	0.7934	0.9078
JPY	100	0.5059	0.5768
CAD	1	0.5784	0.6309
NOK	100	0.0786	0.0797
GBP	1	1.0674	1.1364
SGD	1	0.6168	0.6642
SEK	1	0.0860	0.0819
DKK	1	0.1246	0.1259
AUD	1	0.5294	0.5615
HKD	1	0.1019	0.1168

Placements de capitaux

Les placements de capitaux de l'ECAP sont évalués selon les principes suivants:

- **Liquidités dans les placements de capitaux**
Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle.
- **Titres**
L'évaluation des titres est faite selon les valeurs actuelles (valeurs du marché cotées publiquement). Les moins-values et les plus-values réalisées et non réalisées sur les titres ainsi que les frais, les intérêts courus, dividendes et autres distributions de bénéfices sont comptabilisés dans le compte d'exploitation. Les prêts divers sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite des amortissements nécessaires.
- **Immeubles**
À l'exception des immeubles Clos-Pury 15 à Couvet et Presta 345 à Travers, considérés comme propre à l'exploitation du centre de formation de l'ECAP (immobilisation corporelle), les immeubles figurent parmi les placements de capitaux. La valeur actuelle des immeubles a été calculée suivant la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie (DCF), en appliquant un taux d'actualisation adapté au risque. Les immeubles qui seraient destinés à être cédés dans les 12 mois ou dont la valeur de vente a été contractuellement établie sont évalués à leur prix de vente escompté. Pour trois objets (Cadolles 7, Cadolles 9 et Verger-Rond), le principe de valorisation n'est pas la méthode DCF. Il existe en effet pour ces 3 immeubles une convention de reprise par l'Etat de Neuchâtel qui prévoit une possibilité de rachat au coût d'investissement réduit de 1 % par année.
- **Constructions en cours**
Les constructions en cours sont évaluées à leur valeur nominale.

Participations

Les participations comprennent les actions et les titres de participation similaires dans des sociétés au sein desquelles l'ECAP peut exercer une influence déterminante. Les participations sont évaluées à leur valeur nominale.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation. Ces amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix d'acquisition. Le seuil d'activation au bilan est fixé à CHF 10'000. Les amortissements des immobilisations incorporelles reposent sur les durées d'utilisation suivantes:

Logiciels: **4 ans**

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation. Ces amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix d'acquisition. Le seuil d'activation au bilan est fixé à CHF 10'000 francs. Les amortissements des immobilisations corporelles reposent sur les durées d'utilisation suivantes:

Immeubles: **50 ans**

Mobilier et installations: **5 ans**

Gros véhicules de défense incendie: **12 ans**

Petits véhicules de défense incendie: **8 ans**

Véhicules missions de secours: **Selon planification stratégique**

Autres véhicules: **4 ans**

Matériel informatique: **3 ans**

Actifs et passifs de régularisation

Les comptes de régularisation contiennent les charges et les produits usuels devant être délimités dans le temps, en relation avec l'activité.

Créances

Les créances sont évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Liquidités d'exploitation

Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle. Elles comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les avoirs à vue et les fonds déposés auprès d'établissements bancaires. Celles-ci sont destinées exclusivement au fonctionnement opérationnel.

Réserves provenant des bénéfices accumulés

La détermination des réserves se base sur des calculs de risques en fonction de la valeur assurée du parc immobilier et de la réassurance. Ces réserves doivent permettre à l'ECAP de poursuivre sa mission, quels que soient les événements exceptionnels lui incombant.

Provisions techniques d'assurance

Les provisions techniques se basent sur les engagements présumés à l'égard des assurés et comprennent:

- Provisions relatives aux sinistres ouverts en fin d'exercice et calculées sur la base des indemnités restant à payer sous déduction de la part de réassurance.

Provisions techniques pour fluctuation et sécurité

Les provisions techniques pour fluctuation et sécurité se basent sur des engagements contractuels ou statutaires à l'égard de la réassurance. Elles incluent:

- Provision relative à l'engagement statutaire permettant la recapitalisation de la réassurance de l'ECAP (UIR) en cas de difficulté.
- Provisions relatives à l'engagement contractuel couvrant les risques liés aux dommages éléments naturels (CIREN) et sismiques (POOL). Ces provisions sont fonction de la valeur d'assurance du parc immobilier.

Provisions non techniques

Il s'agit de provisions sans rapport direct avec l'activité d'assurance. Elles sont constituées pour faire face à des engagements d'ordre légal ou contractuel, découlant de la pratique passée de l'entreprise et dont le montant ou l'échéance sont encore indéterminés à la clôture des comptes:

- Provision relative aux promesses de subvention ouvertes en fin d'exercice et calculées sur la base des montants restant à payer.
- Provision constituée en fin d'année sur les soldes d'heures et de vacances dus aux employés de l'ECAP.
- Provision pour autres frais de personnel.

- Provision destinée à indemniser certains dommages non couverts dans le cadre du produit référentiel.
- Fonds, constitué en 2009, pour le financement de mesures spéciales et ponctuelles destinées à la prévention. Ce financement peut être alloué, en principe, à des mesures de prévention dans le domaine des éléments naturels et des adductions d'eau.
- Fonds permettant de soutenir des actions en matière de prévention des dommages.
- Fonds permettant d'absorber les fluctuations en besoin de financement, notamment en matière de renouvellement de véhicules sapeurs-pompiers.
- Fonds nécessaire au financement des missions de secours (selon art. 35 RALPDIENS).
- Provision constituée relative à la campagne de ruissellement des éléments naturels.
- Provision constituée en 2025 relative à l'assainissement du bâtiment Maison Rousseau.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Cette provision est destinée à couvrir les risques boursiers et monétaires sur les placements de capitaux figurant à l'actif du bilan.

Le calcul de ces provisions, défini dans le règlement de placement, est basé sur l'allocation effective au 31 décembre et les risques qui y sont liés.

Cette provision a atteint sa valeur cible.

Dettes

Les engagements envers des réassureurs, des organisations liées ainsi que les autres dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs sont présentés à leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des corrections de valeur nécessaires.

01

Placements de capitaux - chiffres en milliers de francs

	Actions suisses	Actions étrangères	Immobilier	Constructions en cours	Fonds immobiliers	Obligations suisses	Obligations étrangères	Prêts	Liquidités	TOTAL
VALEUR DE MARCHÉ AU 01.01.2025	54 599	22 687	95 340	339	37 068	99 363	17 527	3 907	3 607	334 436
Entrées de valeur	6 995	2 811	2 311	8	6 026	27 434	2 225	0	55 632	103 443
Sorties de valeur	-5 730	-2 473	0	0	-5 069	-25 468	-2 609	-160	-52 910	-94 421
Bénéfices non réalisés	7 590	2 505	0	0	3 257	166	578	0	0	14 097
Pertes non réalisées	-282	-641	0	0	-36	-833	-995	0	-43	-2 830
Bénéfices réalisés	1 509	148	0	0	961	1 166	237	51	4	4'075
Pertes réalisées	-92	-287	0	0	-29	-146	-10	0	-947	-1 510
VALEUR DE MARCHÉ AU 31.12.2025	64 590	24 749	97 651	347	42 178	101 681	16 953	3 797	5 344	357 290

	Actions suisses	Actions étrangères	Immobilier	Constructions en cours	Fonds immobiliers	Obligations suisses	Obligations étrangères	Prêts	Liquidités	TOTAL
VALEUR DE MARCHÉ AU 01.01.2024	57 730	26 417	78 899	14 094	32 571	101 117	22 517	1 043	2 485	336 872
Entrées de valeur	11 142	3 226	16 441	-13 755	4 134	23 052	4 162	2 852	102 276	153 531
Sorties de valeur	-17 008	-11 041	0	0	-5 521	-29 996	-9 609		-100 259	-173 435
Bénéfices non réalisés	2 286	3 021	0	0	4 621	3 791	681	0	46	14 446
Pertes non réalisées	-1 517	-31	0	0	-6	-85	-301	0	-23	-1 964
Bénéfices réalisés	2 031	1 188	0	0	1 277	1 570	229	13	63	6 370
Pertes réalisées	-66	-93	0	0	-9	-85	-151	0	-981	-1 385
VALEUR DE MARCHÉ AU 31.12.2024	54 599	22 687	95 340	339	37 068	99 363	17 527	3 907	3 607	334 436

03

Immobilisations - chiffres en milliers de francs

Immobilisations incorporelles | Immobilisations corporelles

	Logiciel informatique	Total	Véhicules	Véhicules défense incendie	Véhicules missions de secours	Mobilier et installations	Matériel	Matériel informatique	Immeubles	Total
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 01.01.2025	554	554	362	4 135	1 057	272	77	0	10 951	16 854
Valeur d'acquisition au 01.01.	3 090	3 090	1 286	9 465	2 556	801	191	230	14 944	29 474
Entrées de valeurs	0	0	157	507	168	99	0	0	1 731	2 663
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31.12.	3 090	3 090	1 443	9 972	2 725	900	191	230	16 675	32 137
Ajustements cumulés au 01.01.	-2 536	-2 536	-924	-5 331	-1 500	-529	-114	-230	-3 993	-12 620
Amortissements	-545	-545	-145	-787	-149	-114	-24	0	-1 684	-2 903
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.	-3 081	-3 081	-1 069	-6 117	-1 648	-643	-138	-230	-5 676	-15 523
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2025	9	9	375	3 854	1 076	257	53	0	10 999	16 614

Immobilisations incorporelles | Immobilisations corporelles

	Logiciel informatique	Total	Véhicules	Véhicules défense incendie	Véhicules missions de secours	Mobilier et installations	Matériel	Matériel informatique	Immeubles	Total
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 01.01.2024	768	768	471	4 725	1 175	348	84	0	9 388	16 191
Valeur d'acquisition au 01.01.	2 856	2 856	1 272	9 232	2 500	777	162	230	11 861	26 035
Entrées de valeurs	234	234	14	234	57	24	29	0	3 083	3 440
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31.12.	3 090	3 090	1 286	9 465	2 556	801	191	230	14 944	29 474
Ajustements cumulés au 01.01.	-2 088	-2 088	-801	-4 507	-1 325	-429	-78	-230	-2 473	-9 844
Amortissements	-448	-448	-123	-824	-175	-100	-36	0	-1 520	-2 777
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.	-2 536	-2 536	-924	-5 331	-1 500	-529	-114	-230	-3 993	-12 620
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2024	554	554	362	4 135	1 057	272	77	0	10 951	16 854

02

2025 2024

Participation - chiffres en milliers de francs**8 651 8 367**L'ECAP est membre de la société simple du POOL
(selon l'art.530 et suivants CO).

8 651 8 367

04

Actifs de régularisation - chiffres en milliers de francs**1 141 1 033**

Mise de fonds POOL	0	0
Intérêts courus	589	570
Divers	552	464

05

Créances - chiffres en milliers de francs**1 547 2 431**

Impôt anticipé	543	546
Créances primes	262	290
Créances diverses	742	1 595

06

Provisions techniques d'assurance - chiffres en milliers de francs

	01.01.2025	Attributions	Utilisations	31.12.2025
Sinistres Feu bruts	6 596	0	-1 561	5 036
- part de la réassurance	-95	95	0	0
Sinistres Feu nets	6 501	95	-1 561	5 036
Sinistres Eléments naturels bruts	62 139	0	-41 128	21 011
- part de la réassurance	-943	943	0	0
Sinistres Eléments naturels nets	61 197	943	-41 128	21 011
Contribution nette à la CIREN	-67 009	-1 810	47 913	-20 906
Provision pour rabais sur prime	0	2 500	0	2 500
Total	689	1 728	5 224	7 640

	01.01.2024	Attributions	Utilisations	31.12.2024
Sinistres Feu bruts	10 775	0	-4 179	6 596
- part de la réassurance	-95	0	0	-95
Sinistres Feu nets	10 680	0	-4 179	6 501
Sinistres Eléments naturels bruts	113 595	0	-51 456	62 139
- part de la réassurance	-35 315	34 372	0	-943
Sinistres Eléments naturels nets	78 281	34 372	-51 456	61 197
Contribution nette à la CIREN	-63 437	-1 157	-2 415	-67 009
Provision pour rabais sur prime	0	0	0	0
Total	25 524	33 215	-58 050	689

07

Provisions techniques pour fluctuation et sécurité - chiffres en milliers de francs

	Engagement statutaire UIR	CIREN	POOL	Total
Etat au 01.01.2025	8 674	22 725	14 280	45 679
Utilisations	0	0	0	0
Attributions	0	0	63	63
Dissolutions	-142	-99	0	-241
Etat au 31.12.2025	8 532	22 626	14 344	45 502
Etat au 01.01.2024	7 112	22 500	14 705	44 317
Utilisations	0	0	0	0
Attributions	1 562	225	0	1 787
Dissolutions	0	0	-425	-425
Etat au 31.12.2024	8 674	22 725	14 280	45 679

Réserves nécessaires	2025	2024
Obligations envers la CIREN	22 626	22 725
Obligations statutaires envers l'UIR	8 532	8 674
Obligations envers le POOL	14 344	14 280
Total des réserves nécessaires	45 502	45 679
Déjà en réserve selon bilan	-45 502	-45 679
Total des réserves manquantes	0	0

08

Provisions non techniques - chiffres en milliers de francs

	01.01.2025	Attributions	Dissolutions	31.12.2025
Fonds pour l'intervention	27 151	0	-2 429	24 722
Fonds pour la prévention	11 318	680	0	11 997
Fonds d'actions spéciales	5 246	0	-657	4 589
Provision à la campagne EN ruissellement	3 756	0	-759	2 996
Provision promesses pour subventions	2 224	945	0	3 169
Provision vacances et heures supplémentaires	140	0	0	140
Provision autres frais de personnel	78	0	-78	0
Provision spéciale pour dommages non couverts	1 291	29	0	1 320
Provision assainissement Maison Rousseau	0	2 200	0	2 200
	51 204	3 854	-3 923	51 134
Fonds des missions de secours	2 325	1 456	-1 041	2 740
Total	53 528	5 309	-4 964	53 874

	01.01.2024	Attributions	Dissolutions	31.12.2024
Fonds pour l'intervention	28 411	0	-1 261	27 151
Fonds pour la prévention	10 329	988	0	11 318
Fonds d'actions spéciales	3 328	2 000	-82	5 246
Provision à la campagne EN ruissellement	3 929	0	-173	3 756
Provision promesses pour subventions	1 935	289	0	2 224
Provision vacances et heures supplémentaires	185	0	-45	140
Provision autres frais de personnel	78	0	0	78
Provision spéciale pour dommages non couverts	1 351	0	-60	1 291
	49 547	3 277	-1 620	51 204
Fonds des missions de secours	2 118	317	-110	2 325
Total	51 664	3 594	-1 730	53 528

09

Provision pour risques liés aux placements de capitaux - chiffres en milliers de francs

01.01.25	Attributions	Dissolutions	31.12.25
46 959	0	4 810	51 769

01.01.24	Attributions	Dissolutions	31.12.24
48 863	0	-1 903	46 959

RLAB Art. 77

- 1 La Chambre prend toutes les dispositions pour adapter le niveau du capital, des réserves et des provisions aux risques couverts et à leur évolution.
- 2 Elle définit le plan stratégique d'allocation des placements en fonction de la situation actuelle et prévisible des marchés financiers.
- 3 La part des placements en liquidités, revenus fixes et immobilier direct, ainsi que celle des placements en francs suisses, ne peuvent être inférieures aux deux tiers de l'ensemble des placements.

Part des placements en liquidités, revenus fixes et immobilier direct au 31.12.2025	76.81%
Part des placements en francs suisses au 31.12.2025	95.28%

La provision permet d'absorber les pertes sur les cours et de préserver les réserves et provisions indispensables à la couverture des risques assurés.

Le calcul de cette provision est défini dans le règlement de placement.

Provision en pourcent des placements de capitaux	14.49%
Représentant un montant de	51 769
Provision à fin 2024	46 959

	2025	2024
Provision nécessaire au 31.12	-51 769	-46 959
Déjà mis en réserve selon bilan	51 769	46 959
Ecart par rapport à la valeur cible	0	0

10

2025 2024

Passifs de régularisation - chiffres en milliers de francs

	8 789	8 799
Primes encaissées d'avance	7 333	6 241
Passifs transitoires	1 456	2 558
Autres passifs transitoires	0	0

11

Dettes - chiffres en milliers de francs

5 794 5 173

Engagement envers des réassureurs	0	0
UIR	0	0
POOL	0	0
Engagements envers des organisations liées	13	13
OFROU	0	0
SSCM	13	13
Autres dettes	5 781	5 160
(dont dette LPP)	86	86

12

Primes de réassurance - chiffres en milliers de francs

-4 741 -5 635

UIR primes de réassurance Feu	-1 116	-1 102
UIR primes de réassurance Éléments naturels	-3 481	-3 551
POOL mise de fonds	-1 222	-1 158
Participation aux excédents UIR	1 079	176

13

	2025	2024
Charges nettes des sinistres - chiffres en milliers de francs	-2 693	-11 347
Charges nettes Feu	-4 058	-4 084
Charges nettes Éléments naturels	9 349	-17 978
Produits de la réassurance	-8 084	10 412
Recours sur sinistres	101	304

14

	2025	2024
Variation des provisions techniques et des provisions pour fluctuation et sécurité - chiffres en milliers de francs	-2 038	-1 348
Provision rabais s/primes futures	-2 500	0
Provision CIREN	99	-225
Pool dommages sismiques	-63	425
Engagement statutaire UIR	142	-1 562
Participation au capital du POOL	284	-45
Attribution/prélèvement à la provision spéciale pour dommages non couverts	0	60

15

	2025	2024
Charges d'exploitation - chiffres en milliers de francs	-5 266	-5 184
Pool technique	-1 309	-1 330
Pool administratif	-1 849	-1 986
Autres charges d'exploitation	-2 108	-1 868

INFORMATIONS SECTORIELLES

Assurance

16

	2025	2024	Variation
Résultat technique - chiffres en milliers de francs			
Produits de l'assurance			
Primes brutes	30 447	30 093	353
Primes de la réassurance	-4 741	-5 635	894
Primes nettes d'assurance	25 706	24 458	1 248
Charges liées aux sinistres			
Charges liées aux sinistres Feu	-3 957	-3 780	-177
Part de la réassurance	67	0	67
Charges nettes liées aux sinistres Feu	-3 890	-3 780	-110
Charges liées aux sinistres Éléments naturels	9 349	-17 978	27 327
Part de la réassurance	-8 152	10 412	-18 564
Charges nettes liées aux sinistres Éléments naturels	1 197	-7 566	8 763
Total net des charges liées aux sinistres	-2 693	-11 347	8 653
Modification des provisions techniques	-2 500	60	-2 560
Modifications des provisions pour fluctuation et sécurité	462	-1 408	1 870
Charges d'exploitation			
Salaires	-6 163	-6 280	116
Charges sociales	-1 300	-1 290	-10
Autres charges de personnel	4 306	4 254	51
Total des charges de personnel	-3 158	-3 316	158
Charges des locaux	-242	-242	0
Charges d'administration	-820	-617	-203
Charges d'informatique	-1 046	-1 010	-37
Total des charges administratives	-2 108	-1 868	-240
Total des charges d'exploitation	-5 266	-5 184	-82
Autres produits d'exploitation	53	48	5
Autres charges d'exploitation	-3	-26	23
Résultat technique	15 758	6 601	9 157

INFORMATIONS SECTORIELLES

Prévention et lutte contre les dommages

17

2025 2024 Variation

Prévention - chiffres en milliers de francs

Produits			
Contribution pour la prévention	5 054	4 973	81
Autres recettes	91	98	-7
Total des produits	5 145	5 071	74
Charges			
Majoration et réduction de la prime de risque à la charge de la prévention	-239	-340	101
Subsides pour mesures constructives et techniques	-1 597	-932	-665
ECAPi	0	-12	11
Frais prévention Éléments naturels	-159	-155	-4
Frais de personnel et administratifs	-2 690	-2 646	-44
Total des charges	-4 685	-4 083	-601
Variation des provisions non techniques			
Ajustement au fonds pour la prévention des dommages	-680	-988	309
Prélèvement au fonds actions spéciales pour la prévention	0	0	0
Attribution à la provision pour la campagne EN ruissellement	0	0	0
Prélèvement à la provision pour la campagne EN ruissellement	759	173	586
Variation provision promesses pour subventions	-540	-172	-368
Total variation des provisions non techniques	-460	-987	527
Résultat pour la prévention	0	0	0

INFORMATIONS SECTORIELLES

Intervention

18

2025 2024 Variation

Intervention - chiffres en milliers de francs

Produits			
Contribution pour la défense incendie	5 728	5 636	92
Contribution des assureurs privés	1 341	1 282	59
Contribution OFROU	50	50	0
Facturation abonnements de raccordement détection incendie	530	498	32
Autres recettes	1 125	924	200
Total des produits	8 774	8 390	384
Charges			
Subventions véhicules	-588	-569	-19
Subventions matériel	-404	-411	7
Subventions formation et équipement personnel	-2 263	-1 532	-731
Centrale d'alarme et d'engagement	0	0	0
Subventions pour les constructions et locaux	-21	-3	-17
Subventions aux SIS et régions	-55	-32	-24
Subvention pour adductions	-1 504	-614	-890
Jeunes sapeurs-pompiers (JSP)	-16	-11	-5
Sapeurs-pompiers d'entreprise	-27	-7	-19
Frais inspectariat	-28	-26	-2
Frais logistique	-2 830	-2 610	-220
Frais bureau technique	26	-27	53
Frais informatique	-519	-401	-118
Frais de personnel et administratifs	-3 518	-3 209	-310
Divers	-112	-280	168
Total des charges	-11 860	-9 732	-2 128
Variation des provisions non techniques			
Prélèvement au fonds actions spéciales pour la prévention	657	82	575
Ajustement au fonds pour l'intervention	2 429	1 261	1 168
Total variation des provisions non techniques	3 086	1 342	1 744
Résultat pour l'intervention	0	0	0
Total de la prévention et de l'intervention	0	0	0

INFORMATIONS SECTORIELLES

Missions de secours

19

2025 2024 Variation

Chiffres en milliers de francs

	2025	2024	Variation
Produits			
Facturation aux communes	2 464	2 257	207
Contribution OFROU	454	454	0
Contribution PAAT (Poste d'alerte atomique)	4	4	0
Contribution Detec	51	51	0
Facturation interventions	771	1 006	-235
Contribution cantonale	128	50	78
Conventions diverses	33	58	-25
Autres recettes	34	23	11
Total des produits	3 939	3 904	35
Charges			
Charges salariales	-2 259	-2 270	12
Formation	-197	-180	-17
Mandat, étude et honoraires	-23	-12	-11
Locaux	-137	-124	-13
Frais d'interventions	-51	-110	59
Hydrocarbures lac de Neuchâtel	-60	-60	0
Véhicules	-326	-423	97
Equipement et matériel	-127	-215	88
Centrale d'alarme	-150	-150	0
Frais gestion et inspectorat	-97	-97	0
Frais divers	-98	-56	-42
Total des charges	-3 524	-3 697	173
Variation des provisions non techniques			
Attribution/prélèvement au fonds des missions de secours	-469	-317	-152
Attribution/prélèvement au fonds des missions de secours réservé	54	110	-56
Total variation des provisions non techniques	-415	-207	-208
Résultat des missions de secours	0	0	0

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

20

2025 2024

Produits des placements de capitaux	24 949	24 804
Produits des actions suisses		
Dividendes	933	853
Gains réalisés	576	1 178
Gains non réalisés	7 590	2 286
Produits des actions étrangères		
Dividendes	84	93
Gains réalisés	64	1 095
Gains non réalisés	2 505	3 021
Produits des immeubles		
Produits	5 695	5 316
Revalorisation du parc immobilier	2 494	638
Dévalorisation du parc immobilier	-1 412	-1 965
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des fonds immobiliers		
Dividendes	350	399
Gains réalisés	610	878
Gains non réalisés	3 257	4 621
Produits des obligations suisses		
Produits des intérêts	1 138	1 130
Gains réalisés	27	439
Gains non réalisés	166	3 791

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

20

Produits des placements de capitaux

	2025	2024
Produits des obligations étrangères	815	909
Produits des intérêts	185	221
Gains réalisés	52	8
Gains non réalisés	578	681
Produits des autres titres	0	0
Dividendes	0	0
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des prêts	51	13
Produits des intérêts	51	13
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des liquidités	4	109
Produits des intérêts	0	0
Gains réalisés	4	63
Gains non réalisés	0	46

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

21

Charges sur placements de capitaux

	2025	2024
Charges sur actions suisses	-374	-1 583
Pertes réalisées	-92	-66
Pertes non réalisées	-282	-1 517
Charges sur actions étrangères	-928	-124
Pertes réalisées	-287	-93
Pertes non réalisées	-641	-31
Charges sur immeubles	-1 326	-1 278
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges des immeubles	-1 326	-1 278
Frais de transformation	0	0
Charges sur fonds immobiliers	-65	-15
Pertes réalisées	-29	-9
Pertes non réalisées	-36	-6
Charges sur obligations suisses	-979	-170
Pertes réalisées	-146	-85
Pertes non réalisées	-833	-85
Charges sur obligations étrangères	-1 004	-452
Pertes réalisées	-10	-151
Pertes non réalisées	-995	-301
Charges sur autres titres	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

21

	2025	2024
Charges sur placements de capitaux		
Charges sur prêts	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur liquidités	-112	-133
Pertes réalisées	-69	-110
Pertes non réalisées	-43	-23
Charges liées aux placements de capitaux	-878	-871
Frais gestion	-878	-871
Frais de transactions	0	0

22

Résultat des placements de capitaux
avant variation des provisions

	2025	2024
Résultat des placements de capitaux avant variation des provisions	19 283	20 178
Résultat des actions suisses	8 726	2 734
Résultat des actions étrangères	1 725	4 085
Résultat des immeubles	5 452	2 711
Résultat des fonds immobiliers	4 153	5 883
Résultat des obligations suisses	352	5 191
Résultat des obligations étrangères	-190	457
Résultat des autres titres	0	0
Résultat des prêts	51	13
Résultat des liquidités	-108	-24
Charges liées aux placements de capitaux	-878	-871

23

Variation des provisions pour risques liés
aux placements de capitaux

-4 810 1 903

HORS EXPLOITATION

Chiffres en milliers de francs

24

	2025	2024
Résultat hors exploitation	0	-2 000
Redevance Etat (en application art. 89 LAB)	0	0
Attribution au fonds d'actions spéciales	0	-2 000

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

	2025	2024
Valeurs d'assurance - Incendie	CHF (indice 131)	CHF (indice 131)
Immeuble, Place Pury 3, Neuchâtel	3'886'430.00	3'866'430.00
Immeuble, Grand Rue 16, Rue J.-J. Rousseau 2, Môtiers	2'278'646.00	2'278'646.00
Immeuble, Rue Pourtalès 13, Neuchâtel	6'139'182.00	6'139'182.00
Immeuble, Beaux-Arts 13, Neuchâtel	4'517'950.00	4'307'367.00
Immeuble, Rue de la Promenade 11, Fontainemelon	2'898'674.00	2'898'674.00
Immeuble, Rue Pourtalès 2, Neuchâtel	5'951'185.00	5'951'185.00
Immeuble, Faubourg du Lac 2, Neuchâtel	7'514'404.00	7'514'404.00
Immeuble, Rue de l'Arc-en-Ciel 16, La Chaux-de-Fonds	2'836'483.00	2'836'483.00
PPE garage collectif, Rue de l'Arc-en-Ciel, La Chaux-de-Fonds	161'479.00	161'479.00
Immeuble, Place de la Gare 4, Neuchâtel	9'771'456.00	9'771'456.00
Immeuble, Rue de la Fiaz 15, La Chaux-de-Fonds	6'149'300.00	6'149'300.00
PPE, Rue de la Couronne 3 et 5, St-Aubin	3'028'090.00	3'028'090.00
Immeuble, Rue du Parc 9bis-9te, La Chaux-de-Fonds	15'109'407.00	15'109'407.00
Immeuble, Rue du Rafour 5, St-Aubin	3'934'269.00	3'934'269.00
Immeuble, Avenue des Cadolles 7, Neuchâtel	7'612'556.00	7'612'556.00
Immeuble, Avenue des Cadolles 9, Neuchâtel	11'617'150.00	11'617'150.00
Immeuble, Rue du Verger-Rond 2, Neuchâtel	8'152'018.00	8'152'018.00
Immeuble, Rue Chandigarh 4, La Chaux-de-Fonds	6'977'415.00	6'977'415.00
Copropriété garage collectif, Promenade Le Corbusier 15a, La Chaux-de-Fonds	1'312'035.00	1'312'035.00
PPE, Clos-Pury 15, Couvet	11'170'221.00	11'170'221.00
Installations d'exercices, La Presta, Couvet	10'977'860.00	14'983'881.00
Immeuble, Rue Pré-Landry 22, Boudry	3'763'475.00	3'763'475.00
Immeuble, Rue Pré-Landry 24, Boudry	3'546'992.00	3'546'992.00
Immeuble, Rue Pré-Landry 26, Boudry	3'752'376.00	3'752'373.00
Copropriété garage collectif, Rue Pré-Landry 20-26, Boudry	1'499'071.00	1'499'071.00
Total	144'538'124.00	148'333'559.00

PARTICIPATION AU CAPITAL

Les montants présentés dans le tableau suivant ne sont pas valorisés au bilan. Ils comprennent des participations de l'ECAP au capital de copropriétés.

Immeuble	Participation au capital (CHF)
Parking Corbusier	23 351.94
Parking Pré-Landry 20-26	5 402.90
Parking Arc-en-Ciel 14-16	2 518.20
PPE Couronne 3-5	5 687.25
Total	36 960.29

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE**Forme juridique et but**

La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (ci-après: «CPCN») est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat, doté de la personnalité juridique et ayant son siège à La Chaux-de-Fonds. Elle est inscrite au Registre du commerce.

La CPCN a pour but d'assurer le personnel des employeurs de la fonction publique du canton de Neuchâtel contre les conséquences économiques de la retraite, de l'invalidité et du décès.

La part du découvert technique imputable à l'ECAP au 01.01.26 est de CHF 3'618'254.- (01.01.25: CHF 4'272'543.-).

Le degré de couverture passe ainsi au 31.12.2025 à 85% (31.12.2024 : 81.8%).

En parallèle, la garantie octroyée par le Conseil d'Etat dans son arrêté du 3 juillet 2019 est diminuée d'autant passant au 31.12.25 à CHF 3'618'254.- (31.12.2024: CHF 4'272'543.-).

AFFAIRES JURIDIQUES EN SUSPENS

Dix litiges sont ouverts au 31.12.2025 qui ne devraient pas avoir de conséquences financières significatives directes pour l'ECAP.

TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES OU DES ORGANISATIONS LIÉES

Sont considérées comme liées, les organisations ou entités suivantes:

- l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA),
- l'Union intercantonale de réassurance (UIR),
- l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI),
- le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques (POOL),
- la Fondation de prévention des établissements cantonaux d'assurance (FOPECA),
- la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSPP),
- la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN),
- la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC),
- l'Office fédéral des routes (OFROU),
- la République et Canton de Neuchâtel.

Il existe entre ces organisations et l'ECAP une multitude de rapports de nature juridique, économique et sur le plan du personnel. Les transactions avec ces organisations reposent sur des rapports commerciaux normaux et sont réalisées aux conditions du marché comme elles le seraient avec des entités indépendantes, de façon légale et régulière. D'éventuelles conditions particulières sont expliquées en annexe. Il n'existe de part et d'autre ni liens de capitaux, ni cautions.

Toutes les personnes physiques (membres de la direction et de la Chambre d'assurance immobilière) qui exercent une influence déterminante sur les affaires de l'ECAP sont également considérées comme liées.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Les risques identifiés font périodiquement l'objet d'un examen en vue d'en évaluer la probabilité et l'impact. L'évaluation périodique des risques ainsi que les mesures proposées pour écarter, réduire ou répercuter ces risques sont approuvées par la direction et, le cas échéant, par la Chambre d'assurance immobilière. La situation est observée en permanence.

En interne, la direction a pris des dispositions en vue d'harmoniser la clôture annuelle des comptes avec les normes comptables applicables, mais aussi pour garantir la régularité de la présentation des comptes. Ces mesures consistent à employer des systèmes et des procédures comptables modernes, à effectuer la clôture annuelle des comptes, à pratiquer un double contrôle, à séparer les fonctions et à produire des comptes rendus réguliers.